



Vigne

N°01
26/03/2019



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

Jean-Jacques CARRERE
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
jj.carrere@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Sud Aquitaine
N°01 du 26/03/19 »*



Edition **Sud Aquitaine**
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : « Bourgeon dans le coton » (B-03) à « Pointe verte » (C-05)

Données climatiques

- **Météo Hivernale** : pluviométrie déficitaire et températures excédentaires depuis le début de l'année.

Excoriose

- **Peu de symptômes observés, peu de parcelles à risque**

Mildiou

- **Maturité des œufs d'hiver atteinte sur 2 sites/4 en Gironde, aucune contamination pré-épidémique annoncée cette semaine**

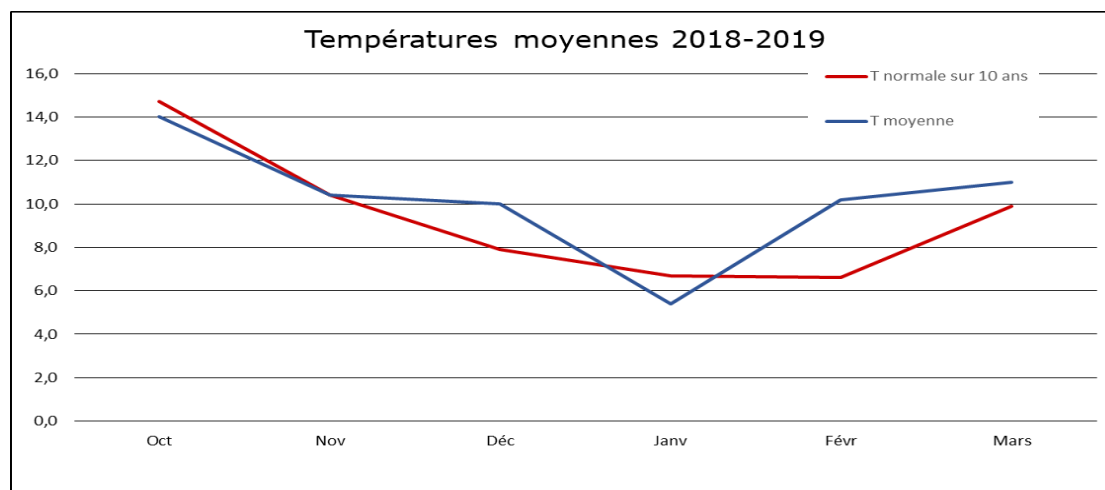
Vers de la grappe

- **Attente du démarrage du premier vol**
- **Mise en place des pièges**

Bilan climatique d'octobre 2018 à mars 2019

• Températures

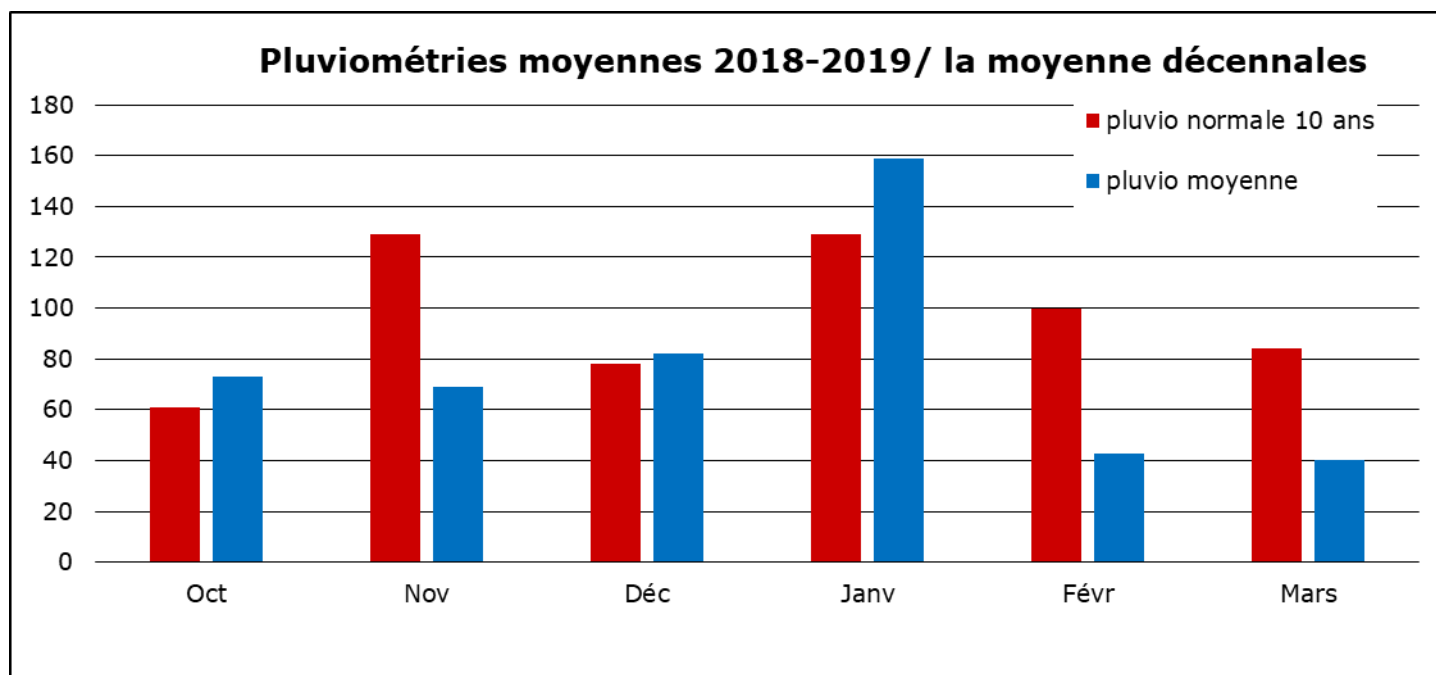
Sur la période d'octobre à mars, la température moyenne en Sud Aquitaine a été supérieure de 0.8°C par rapport à la moyenne des normales. Notons qu'il y a eu 3 mois où les températures ont été particulièrement chaudes : décembre (+2.1°C), février (+3.6°C) et mars (+ 1.2°C). Le mois d'Octobre n'a été que très légèrement en dessous de la moyenne (avec -0.7 °C). Par contre, le mois de janvier a été plus froid que la moyenne (-1.3 °C).



• Pluviométries

Avec un cumul moyen de pluviométrie de 466 mm en Sud Aquitaine (40-64), la période **d'octobre 2018 à mars 2019 présente un déficit moyen de 20 %** (cumul normal de 581 mm, **soit -115 mm**).

Le déficit le plus important est enregistré sur la station d'Ognoas (40) - 54 % (soit 238 mm). Le mois de décembre a connu des précipitations conformes aux valeurs des moyennes décennales. Après un mois de janvier ayant enregistré des pluies supérieures à la moyenne (+ 23 %), les mois de février et mars sont très largement déficitaires (avec respectivement -57 % et 53 % de précipitations). **Les sols sont actuellement relativement secs en surface.**



Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Le stade moyen observé, en Sud-Aquitaine, se situe entre « Bourgeon dans le coton » (B-03) et « Pointe verte » (C-05). Les stades phénologiques semblent pour le moment homogènes d'un secteur à un autre et au sein des parcelles.

En revanche, il peut être observé, sur certaines parcelles (fonction du diamètre des sarments, des cépages,...) et sur des secteurs plus précoces, un stade plus avancé « Eclatement du Bourgeons » avec présence, parfois, de 1 à 2 feuilles étalées, en bout de latte.



Bourgeon dans le coton (B-03)



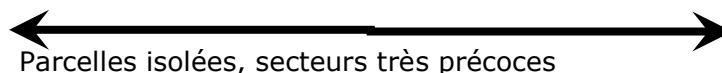
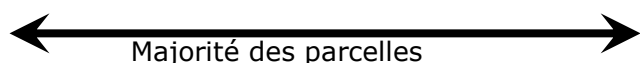
Pointe verte (C-05)



Eclatement du bourgeon (D-06)



1 feuille étalée (E-07)



Maladies fongiques

• Excoriose

Éléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade D06- Sortie des feuilles** au **stade E09-2/3 Feuilles étalées**. Mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade F (7-8 feuilles étalées), si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations). **Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.**

Attention : les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.

Stades de forte sensibilité à observer sur les 2 premiers bourgeons de la base :



Stade D06- Eclatement du bourgeon
(Crédit Photo : E. Laveau - CA33)



Stade E 09- 2 à 3 feuilles étalées
(Crédit Photo : E. Laveau - CA33)

Moyens de lutte prophylactique

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- **Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

Observations à réaliser

Il est important d'évaluer sur votre vignoble le niveau d'attaque sur les bois laissés à la taille. L'opération consiste à compter **les bois laissés à la taille** (astes et cots) présentant des symptômes (cf. photo des symptômes). Les symptômes sont situés à la base des rameaux (en général sur les 3 premiers entre-nœuds) sous forme de nécroses brunâtres peu profondes, en forme de fuseau et de lésions étendues d'aspect ligneux ou de blanchiment des rameaux avec des ponctuations noires (pycnides).



Symptômes d'excoriose discrets mais étranglement à la base du rameau
(Crédit Photo : E. Laveau – CA33)



Symptômes sévère d'excoriose
(Crédit Photo : E. Laveau – CA33)

Les symptômes d'excoriose peuvent être plus discrets sur les mérithalles (entre-nœuds) mais leur présence à la base des rameaux crée un étranglement des bois qui les rend extrêmement fragiles au pliage.

Réaliser un comptage sur 50 cep.

✎ **Pour vous aider à l'observation** : Fiche excoriose guide observateurs (http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2017/Guides_de_l_observateurs/Guide_observateur_VIGNE/GUIDE_VIGNE_5_Excoriose.pdf)

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est de 20% des rameaux, laissés à la taille, contaminés par l'excoriose.

Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Mais ce seuil est à moduler en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des parcelles et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.

Evaluation du risque :

Actuellement, le réseau d'observation dans le cadre du dispositif du BSV est en train de se mettre en place sur l'Aquitaine. En 2018, les symptômes étaient peu fréquents, ce qui constitue un inoculum faible pour 2019.

Le stade de forte sensibilité (D06-Eclatement du Bourgeons) n'est pas encore atteint sur une grande partie des parcelles du réseau.

Les prévisions climatiques pour cette semaine sont plutôt défavorables aux contaminations. Mais sans présence de symptômes sur la latte de l'année dernière, il n'y a aucun risque de contamination cette année.



Risque très faible de contamination

• Mildiou

Le suivi de la maturation des œufs d'hiver pour le Mildiou

Rappel sur le cycle biologique du mildiou

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures (étuve à 21°C),
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11 °C,
- pluviométrie suffisante (5 mm minimum).

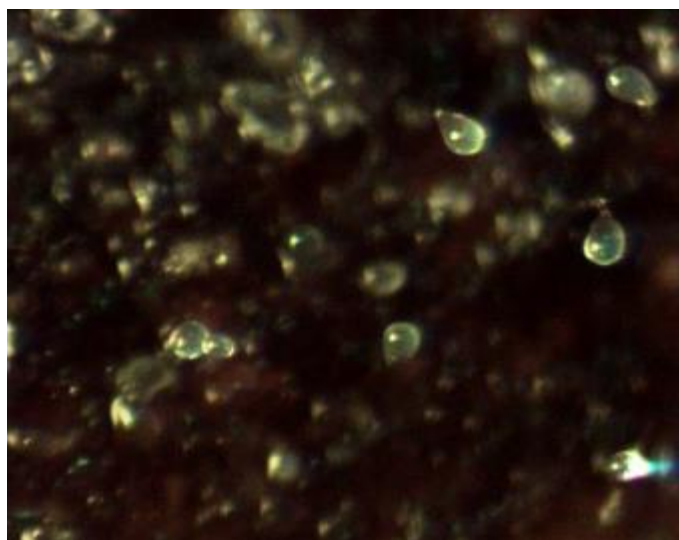
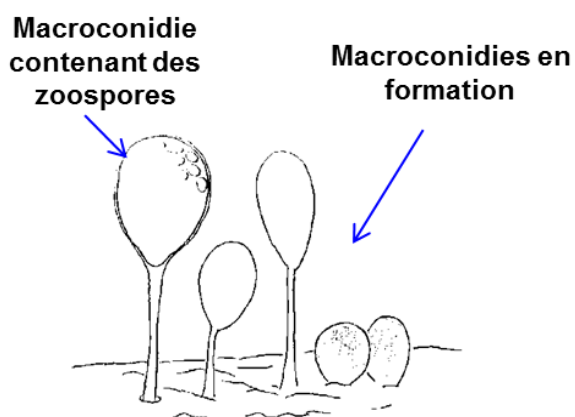
Suivi biologique des œufs d'hiver

Protocole de suivi

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent avoir lieu.

Ce suivi est réalisé par la Fredon à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 4 sites différents en Gironde : Entre-deux-Mers (Pompignac), Libournais (Montagne), Médoc (Parempuyre) et Graves (Villenave d'Ornon).

Ils subissent alors les conditions climatiques propres à chaque secteur. Au début du printemps, chaque semaine, des fragments sont récupérés et mis en conditions optimales (étuve à 21°C). Ces fragments sont observés tous les jours afin de suivre l'évolution de la germination des œufs d'hiver de chaque lot.



Germination des oospores : formation de macroconidies émergeant d'un fragment de feuille de vigne

Source : FREDON Cognac

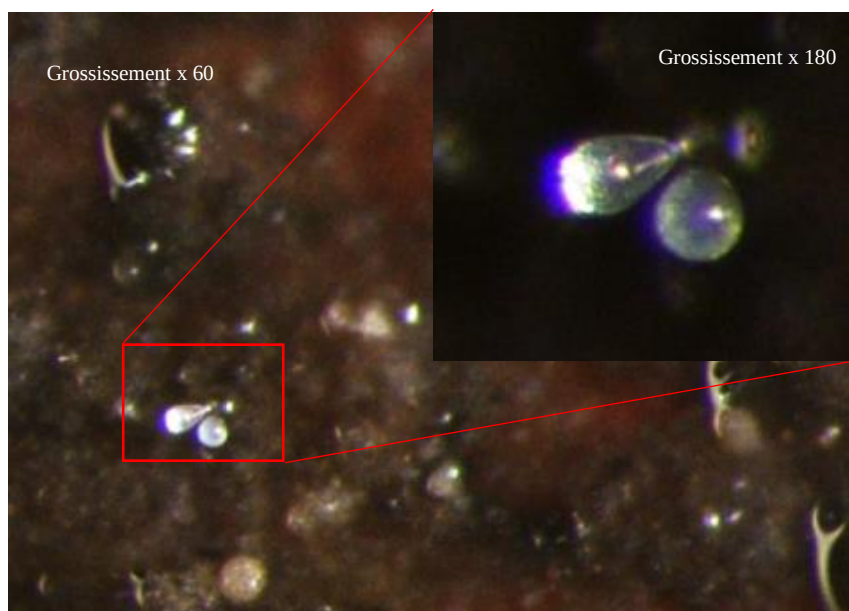
➔ **Ces données sont indicatives des conditions de maturation locales des œufs de mildiou des 4 sites d'échantillonnage et ne peuvent pas être extrapolées in extenso à l'ensemble de l'Aquitaine. Les conditions climatiques particulières des parcelles sur la région peuvent entraîner un comportement différent des œufs de mildiou.**

Résultats du suivi

Les premières germinations des oospores (œufs d'hiver) ont été observées dès le premier lot (mise à l'étuve le 18 mars et premières observations le 19 mars), **en moins de 24h en conditions de laboratoire** (étuve à 21°C), sur deux sites (Parempuyre et Villenave-D'Ornon). Par postulat, les œufs de mildiou peuvent donc être considérés mûrs pour ces deux sites. Les germinations n'ont été observées qu'au bout de 48 h et 7 jours sur les 2 autres sites (48 h pour Montage et 7 jours pour Pompignac).

La précocité des premières germinations peut être expliquée par des températures douces à chaudes en ce mois de mars, associées à des précipitations régulières au cours de la deuxième semaine de mars (juste avant les observations de germinations).

Le nombre de macroconidies observées reste toutefois faible, et représente probablement les populations de mildiou les plus précoces. Le cumul de pluie depuis le début de l'année 2019 étant moins important qu'en 2018, la majeure partie des oospores n'a pas commencé à germer. **Le second lot d'observation** (mise à l'étuve le 25 mars et observation le 26 mars) **n'a présenté aucune germination** après 24h en condition de laboratoire. Les germinations des oospores ont probablement été ralenties par l'absence de précipitation au cours des 7 derniers jours, malgré les températures chaudes.



Crédit photo : A. Kerebel (Fredon Aquitaine) ; L. Delbac (INRA)

Evaluation du risque :

A ce jour, **les œufs d'hiver de mildiou semblent mûrs en situation locale mais la réceptivité de la vigne n'est pas encore atteinte dans la grande majorité des situations.**

Les conditions sèches enregistrées depuis une semaine et les prévisions météorologiques sans précipitations pour la semaine à venir **ne sont pas favorables aux germinations.**

Restez vigilant, observez les évolutions des stades phénologiques et les évolutions des conditions météorologiques.



Risque nul de contamination pré-épidémique

• Vers de la grappe

Le réseau de piégeage sexuel se met en place sur le Sud Aquitaine. Les relevés de piège permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.



(Crédit Photo : INRA)

[Eudémis : Fiche pratique en ligne INRA](#)



(Crédit Photo : INRA)

[Cochylis : Fiche pratique en ligne INRA](#)

Les papillons ont besoin d'un cumul de températures supérieur à 560°C à partir du 1^{er} février pour émerger. C'est ce que l'on appelle la levée de dormance. Il est atteint voire dépassé sur la plupart des secteurs. Sur le secteur d'Ognoas (40), le cumul va être atteint cette semaine.

Commune (Département)	Cumul Température
Ognoas (40)	545
Saint-Loubouer (40)	600
Bellocq (64)	575
Baïgorry (64)	600
Crouseilles (64)	590
Jurançon (64)	630

Mettez en place vos pièges d'ici la fin de semaine.

Vous avez déjà un ou plusieurs pièges sur votre propriété ? Vous pouvez participer au réseau de piégeage du BSV en communiquant vos données de piégeage. Vous voulez en installer ? **Pour toute question concernant la pose, veuillez contacter** : Anthony KEREBEL – FREDON Aquitaine- a.kerebel@fredon-aquitaine.org

Aucun risque à ce jour. Ce n'est qu'à l'approche de la floraison que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences peut être effective.

Méthodes alternatives

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1^{er} vol.

Prochain bulletin : le mardi 02 avril

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes : Altema Madiran, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, Fredon Aquitaine, IFV, INRA, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".